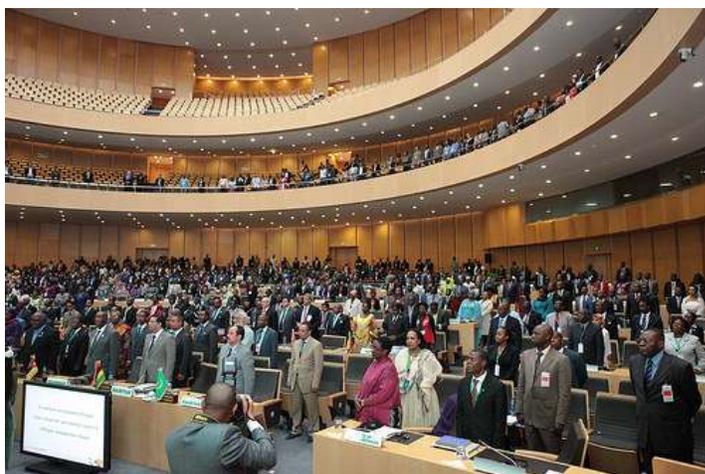


**COMMUNIQUE DE PRESSE N°29/ 24<sup>EME</sup> SOMMET DE L'UA**

**Le 24<sup>EME</sup> SOMMET DE L'UA se termine sous un appel urgent à l'autonomisation des femmes en Afrique comme étape déterminante pour la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063**



**Addis-Abeba, 31 Janvier 2015 –**

La 24<sup>ème</sup> Session du Sommet de l'Union Africaine s'est terminée à Addis-Abeba, le 31 Janvier 2015, par un discours de clôture du Président nouvellement élu de l'Union Africaine (UA), M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe.

Le Président de l'UA a, à cette occasion, exprimé sa satisfaction de l'adoption de l'Agenda 2063 de l'UA. "Nous nous sommes

consacrés à nouveau aux idéaux panafricains de nos pères fondateurs pour l'Afrique que nous voulons ". a-t-il déclaré. Le Président Mugabe a appelé les Etats Membres de l'Union Africaine à mettre en œuvre toutes les décisions adoptées lors du Sommet. "Il s'agit en effet de la voie unique pour que les Etats africains puissent utiliser leurs ressources comme effet de levier pour le bonheur de leurs peuples", a souligné le Président Mugabe. Il a ajouté que les femmes et les jeunes constituent un grand atout pour l'Afrique ; D'où le thème du Sommet de cette année: "Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'agenda 2063".

Le Président de l'UA a, par ailleurs, invité les Etats membres à prendre acte de la décision adoptée par le Sommet sur les sources alternatives de financement afin de faciliter le financement des programmes de l'UA. Il a aussi salué la solidarité démontrée par les africains dans le combat contre l'épidémie d'Ebola.

Les décisions essentielles adoptées lors de ce Sommet comprennent entre autres :

**Sur l'affaire Hissène Habré:** La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement appelle les Etats membres, les pays et institutions partenaires à soutenir continuellement le Sénégal à travers les Chambres extraordinaires africaines

mandatées par l'Union Africaine pour poursuivre et juger Mr. Hissène Habré, au nom de l'Afrique, avec les garanties d'un jugement équitable.

### **Sur l'épidémie Ebola**

La Conférence recommande l'extension du mandat du Soutien de l'Union Africaine contre l'épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA). Elle appelle, par ailleurs, les Etats membres qui n'ont pas encore levés les restrictions imposées aux pays touchés à le faire; lance un appel aux institutions internationales et pays partenaires pour l'annulation de la dette des trois pays affectés (Guinée, Libéria et Sierra Leone); marque son accord pour l'organisation urgente d'une Conférence Globale sur l'épidémie Ebola; demande à la Commission de prendre contact avec les différentes parties prenantes à ce sujet et appelle la communauté scientifique à accélérer les recherches sur un vaccin contre Ebola.

### **Sur la mise en place du Centre Africain pour le contrôle et la prévention des maladies**

La Conférence exprime sa satisfaction pour les efforts consentis par la Commission pour accélérer le processus de mise en place du centre d'ici mi-2015; approuve la localisation temporaire du bureau de coordination au siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba et autorise la Commission à mobiliser les fonds auprès des Etats membres, des partenaires au développement et du secteur privé qui ont déjà montré un intérêt et détiennent une expérience dans ce domaine.

### **Sur le rapport du Comité de haut niveau sur le Commerce en Afrique (HATC) sur les questions commerciales**

La Conférence réaffirme son engagement pour ce qui est du lancement des négociations pour la zone de libre-échange continentale (ZLEC) en juin 2015 et mandate le Président du HATC, en collaboration avec la Présidente de la Commission à entamer les consultations de haut niveau pour la mise en place de la ZLEC.

### **Sur l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)**

La Conférence invite les Etats membres à identifier les problématiques clés dans le programme de travail Post-Baliqui facilitent la réalisation de l'agenda stratégique pour la transformation structurelle de l'Afrique et de l'intégration régionale.

### **Sur l'AGOA (African Growth and Opportunity Act)**

La Conférence appelle les pays éligibles à l'AGOA à plaider davantage pour soutenir les efforts du groupe des ambassadeurs à Washington aux Etats-Unis en vue du renouvellement de l'AGOA.

### **Sur les engagements de l'Afrique au Sommet des Nations Unies sur le climat et la Conférence mondiale de Lima sur le changement climatique (COP20/CMP 10)**

La Conférence demande à la Commission de faciliter la mise en œuvre du programme de haut niveau sur l'action des changements climatiques en Afrique (WPCCAA) et de mettre en place un mécanisme de suivi afin de rendre compte régulièrement au Sommet pour ce qui est de l'évolution de cette mise en œuvre et demande à la Conférence des Ministres africains en charge de l'environnement (AMCEN) et à l'AGN (Groupe des

Négociateurs Africains) de prendre en considération le WPCCAA dans leurs négociations et leurs engagements avec les autres partenaires impliqués dans le processus de Changement Climatique. Elle approuve la recommandation qui consiste à faire des membres de la Troïka, constituée des présidents sortant, actuel et entrant de la Conférence des Ministres africains en charge de l'environnement, à devenir les coordonnateurs du Comité des chefs d'Etat et de Gouvernement sur les changements climatiques (CAHOSCC).

### **Sur la Création du Centre Africain des technologies de l'information et de la Communication à N'djamena**

La Conférence salue la République du Tchad et son Président pour cette importante initiative et pour les fonds déjà mobilisés pour la construction de la CATI qui vise à promouvoir les technologies de l'information en Afrique, déterminantes dans le processus de développement du Continent.

### **Sur l'état des préparatifs des 11<sup>ème</sup> Jeux Africains de Brazzaville en République du Congo en septembre 2015**

La Conférence encourage tous les états membres de l'Union Africaine à participer activement aux jeux Africains de Brazzaville en signe de solidarité avec le Congo et d'unité continentale.

### **Sur l'initiative de solidarité continentale contre BOKO HARAM**

La Conférence salue et soutient les efforts fournis par les Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et la République du Bénin pour le déploiement de contingents nationaux et la mise en place d'un Siège pour une force militaire conjointe qui conduira les opérations militaires contre le groupe terroriste Boko Haram.

Elle exprime aussi sa haute appréciation à l'endroit de la République du Tchad pour son intervention opportune en vue d'assister le Cameroun dans la lutte contre Boko Haram et appelle les Etats Membres à participer à cette lutte pour la défaite de ce dangereux groupe.

### **Sur une culture de paix en Afrique**

La Conférence demande à la Commission d'étudier en collaboration avec l'UNESCO et le Gouvernement de Côte d'Ivoire la possibilité de créer une "Ecole de paix".

### **Sur le rapport du Conseil de Paix et Sécurité sur ses activités et l'Etat de la Paix et de la sécurité en Afrique**

La Conférence salue les progrès qui continuent d'être enregistrés dans l'édification de la paix et les opérations de reconstruction post-conflit aux Comores, Madagascar et dans les processus de réconciliation en cours en Côte-d'Ivoire et en Guinée-Bissau.

La Conférence a réitéré la solidarité de l'Afrique avec les pays de l'Afrique de l'Ouest affectés par l'épidémie (Guinée, Libéria et Sierra Leone) et salue le déploiement par la Commission de l'ASEOWA, tel que mandaté par le CPS (Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA).

La Conférence exprime sa satisfaction pour l'achèvement de la transition en Tunisie, avec la tenue en novembre et décembre de l'élection présidentielle et salue l'évolution positive de la situation au Burkina Faso.

La Conférence exprime également sa gratitude à la Mission Internationale de Soutien à la République Centrafricaine (MISCA) et aux pays qui disposent des troupes pour l'excellent travail accompli en République Centrafricaine, tout comme aux Etats membres et partenaires internationaux qui ont fourni un soutien logistique, technique et financier à la Mission.

La Conférence salue les évolutions observées dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Architecture Africaine de Paix et Sécurité (APSA). Elle exprime sa profonde préoccupation au sujet des défis auxquels l'Afrique reste confrontée malgré les progrès dans le domaine de la paix et de la sécurité, et qui minent les efforts de développement socio-économiques, causent les catastrophes humanitaires avec de graves conséquences, et contribuent à la projection d'une image négative du continent.

Elle réitère sa préoccupation au sujet de l'aggravation du terrorisme et de l'extrémisme en Afrique, tel que le démontrent les attaques lâches perpétrées par les groupes terroristes sur le continent à l'instar d'Al-Shabaab, l'Armée de Résistance du Seigneur, (LRA), Boko Haram, Al-Qaida pour le Maghreb islamique (AQIM), le Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), les groupes al-Murabitun et Ansar al-Charia.

### **Sur le rapport du Comité de haut niveau sur l'Agenda de développement Post 2015**

La Conférence approuve la formation des termes de référence du Groupe des Négociateurs Africains sur l'Agenda Post-2015. Le Groupe négociera au nom de l'ensemble du continent.

### **Sur le déploiement de la Capacité Africaine de réponses Immédiates aux crises et de la Mobilisation rapide de la Force Africaine en Attente**

La Conférence décide ce qui suit:

En conformité avec les dispositions de l'Art 9 (2) de l'Acte Constitutif, qui délègue son autorité sous l'Article 4 (h) de l'Acte Constitutif au Conseil de paix et Sécurité (CPS) dans le cadre de l'autorisation expresse des déploiements,

- Le Conseil de Paix et Sécurité de l'Union Africaine devra immédiatement prendre la décision du déploiement en l'espace de 90 jours ou à la prochaine Conférence pour modification,
- Les Etats membres qui se portent volontaires ou qui pourvoient en termes de ressources à une Force d'intervention devront être représentés et participeront en conséquence aux délibérations du Conseil de paix et sécurité sur une possible intervention de la CARIC/FAA

## **Sur le Rapport concernant les sources alternatives de financement de l'Union Africaine**

La Conférence exhorte tous les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à s'acquitter de leurs contributions et de leurs arriérés à l'UA; Elle demande aussi au Comité Ministérielle Ad hoc sur les sources alternatives de financement de procéder à une évaluation à grande échelle afin de poursuivre les consultations de façon transparente.

## **Sur le rapport du Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de Gouvernement du (HSGOC) du NEPAD**

La Conférence demande au NEPAD de développer un programme de travail cohérent pour opérationnaliser la Stratégie et la feuille de route pour la mise en œuvre du PDDAA de Malabo (IS&R) et de suivre les résultats de la mise en œuvre en fonction des résultats fixés par la PDDAA, en mettant un accent particulier sur l'amélioration du soutien aux petits agriculteurs, les femmes, les jeunes afin de promouvoir le développement des chaînes de valeur agricoles inclusives, la préférence des marchés régionaux et le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles.

La Conférence a aussi approuvé, conformément du Plan d'action de Dakar, la Stratégie pour l'intensification de la mise du Plan pour le développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) et le mécanisme de prestations des services (SDM) développé par le NEPAD avec la CUA en collaboration avec la BAD, les CERs pour mettre en œuvre le Programme d'action de Dakar.

La Conférence a approuvé l'adhésion de cinq nouveaux pays membres et la réélection de 15 membres non permanents du Comité lors de cette 32<sup>ème</sup> Session du HSGOC.

## **Sur le 15<sup>ème</sup> rapport du Comité des dix chefs d'Etat et de Gouvernement sur la réforme du système des Nations Unies**

La Conférence appelle l'Afrique à parler d'une seule voix pour tout sujet concernant la réforme du Conseil de sécurité ; et souligne la nécessité de maintenir et sauvegarder l'intérêt de l'Afrique à tout moment lors de la négociation en cours sur la réforme du Conseil de sécurité.

## **Pour ce qui de la décision sur la date et le lieu de la 25<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine de Juin/Juillet 2015**

La Conférence accepte l'offre de l'Afrique du Sud qui propose d'accueillir la 25<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine de Juin/Juillet 2015.

Le texte complet présentant les décisions, déclarations et résolutions, sera bientôt disponible sur le Site Internet de l'Union Africaine ([www.au.int](http://www.au.int)).

### **Pour plus d'informations:**

Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: [DIC@african-union.org](mailto:DIC@african-union.org) | Site Internet: [www.au.int](http://www.au.int) | Addis-Abeba | Ethiopie

### **Suivez-nous sur:**

Face book: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: <https://twitter.com/AfricanUnion>

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>